



## ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA

### Procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 3 septembre 2024

#### 1. Mot de la direction

Mme Isabelle Martel se présente et présente également, Mme Josée Pilette, directrice adjointe et la présidente sortante du conseil d'établissement, Mme Gitane Morin, Mme Marie-Lou Emond, secrétaire d'école, et souhaite la bienvenue aux parents présents.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Gitane Morin présente l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Mélanie Villemaire, appuyé par Mme Sylvie Beaupré, d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

#### 3. Adoption du procès-verbal du 13 septembre 2023

Il est proposé par Mme Sylvie Beaupré, d'adopter le procès-verbal du 13 septembre 2023, tel que présenté.

#### 4. Mot de la présidente

Mme Gitane Morin, présidente sortante, souhaite la bienvenue aux parents et fait un compte-rendu des activités de l'an dernier et des mandats reliés au conseil d'établissement.

##### 4.1 Présentation du rapport annuel

Mme Gitane Morin mentionne que les parents intéressés à consulter le rapport annuel du conseil d'établissement de l'année 2023-2024 est disponible sur le site Internet de l'école, dans la section *Parents / Conseil d'établissement*.

##### 4.2 Fonction du conseil d'établissement

Les rôles et responsabilités des membres du conseil d'établissement sont présentés. Il est mentionné que la participation des membres doit se faire dans l'intérêt de tous les élèves de l'école. Le calendrier des rencontres (où les lundis ont été proposés) sera présenté pour adoption lors de la première rencontre prévue le 30 septembre prochain.

##### 4.3 Fonction du représentant au comité de parents

Mme Gitane Morin explique le rôle du représentant au comité de parents et au conseil d'établissement, dont les rencontres sont mensuelles, dans les deux cas. Les rencontres du comité de parents se déroulent au Centre administratif.

## **5. Période de questions**

En réponse à la question posée, les membres du CE seront disponibles sur le site Internet de l'école et les parents peuvent communiquer avec eux directement s'ils souhaitent apporter un point au CE.

## **6. Élections**

### **6.1 Procédures d'élection**

Mme Joëlle Breault propose Mme Isabelle Martel pour agir à titre de président d'élection. Les modalités d'élection sont expliquées aux parents présents. Trois postes sont en élection (deux mandats de deux ans et un mandat d'un an).

Chaque parent intéressé est invité à se présenter comme membre du conseil d'établissement ou à présenter un autre parent qu'il verrait occuper ce poste.

### **6.2 Élections des parents au conseil d'établissement (trois postes)**

Les parents élus par acclamation pour un mandat de deux ans sont :

Mme Sylvie Beaupré  
Mme Riem Issa

Le parent élu par acclamation pour un mandat d'un an est :

Mme Mélanie Villemaire

Les parents substitués nommés sont :

M. Charles Sanvido  
Mme Marie-Hélène Gariépy  
Mme Isabelle Dostie

### **6.3 Élection du représentant au comité de parents**

Mme Sylvie Beaupré se propose au poste de représentante au comité de parents et est élue par acclamation.

Mme Reim Issa est intéressée au poste de substitut et est élue par acclamation.

## **7. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Mme Gitane Morin de lever l'assemblée, à 19 h 17.

Isabelle Martel  
Directrice

Gitane Morin  
Présidente du conseil d'établissement